

# CONTRE-PORTRAIT DE LOUIS XI

*dit « l'Universelle Aragne »*



*Régna 1461–1483 — Mourant en despote, étant né trahison*

Discours complet • Texte de haute vulgarisation historique à charge

*Il était fait de telle sorte que, plus ses adversaires étaient grands,  
moins il les épargnait. — Philippe de Commines, Mémoires, Livre II, ch. VI,  
vers 1490-1498*

*Nul ne sait dissimuler comme lui. Il trompe et il retrompe, et très volontiers, ceux qu'il a  
déjà trompés. — Thomas Basin, Évêque de Lisieux, Historia Ludovici XI,  
vers 1471–1477*

---

## AVANT-PROPOS

---

*Ce que vous vous apprêtez à lire ou à entendre, selon la forme sous laquelle il vous parvient, est un discours de tribune fictif : un exercice de style historique et rhétorique, conçu pour être prononcé comme on prononçait jadis les grands discours politiques, ceux dont la France du XIXe siècle fut si généreusement prodigue et dont l'art s'est, disons-le sans malice excessive, passablement évaporé depuis.*

*Le format est celui d'une harangue de tribune, avec tout ce que cela implique : une voix, une posture, une adresse directe au public, et une certaine théâtralité pleinement assumée. Ce n'est pas un article académique. Ce n'est pas davantage un roman. C'est un discours. Il en a les vertus, les excès, et l'insolence. Prenez-en acte avant de pointer la moindre envolée du doigt.*

*Le sujet est réel. Les sources citées sont réelles, datées, vérifiables et la bibliographie intégrale utilisée pour ce travail sera indiquée en description. En revanche, le ton, les formules, certaines formulations délibérément à charge, quelques raccourcis que se permet l'orateur car l'orateur se permet des choses que le chercheur ne se permet pas, c'est la loi du genre relèvent de la fiction rhétorique. En clair : ne prenez pas tout au premier degré avant d'avoir entendu la totalité du propos, les nuances qui l'accompagnent et les explications qui le complètent. Lesquelles, vous vous en doutez, ne tiennent pas toutes dans un seul post. Une version PDF augmentée, annotée et complétée est disponible sur le blog, et la version Audio sur ma chaîne Youtube @rambardeknight.*

*Enfin, et c'est peut-être l'essentiel ce discours n'a pas vocation à remplacer votre propre jugement. Il a vocation à le provoquer. Faites vos propres recherches. Lisez les sources. Confrontez les points de vue. Démentez-moi si vous le pouvez et ce sera avec un plaisir sincère que je vous lirai. L'Histoire n'appartient à personne, surtout pas à ceux qui prétendent la détenir. Elle appartient à ceux qui la lisent, la questionnent, la triturent avec sérieux et parfois, avec un soupçon d'insolence.*

Rambarde Knight

---

## I. « VIVE LE ROI ! » — MAIS LEQUEL ?

---

Mesdames, Messieurs,

Louis XI est un saint.

C'est du moins ce que l'on vous a dit. L'homme qui a uni la France. L'architecte de la modernité. Le roi qui a mis fin à la féodalité et posé les fondations de l'État royal, cette belle machine que nous avons ensuite si brillamment démantelée, mais passons.

**Non.**

Louis XI est un parjure, un fils dénaturé, un allié déloyal, un tortionnaire et le fossoyeur du plus beau projet politique que le Moyen Âge ait jamais enfanté : la grande Bourgogne.

Il est celui qui a mené son propre père à la dépendance de la honte. Celui qui a trahi ses alliés le lendemain de leurs services. Celui qui a enfermé ses opposants dans des cages de fer qu'il appelait, avec l'humour du tyran, ses « *fillettes* ». Celui qui, après avoir longuement souri à Charles le Téméraire, l'a conduit à sa perte, et avec lui, tout un monde.

Quand je vous dis que Louis XI est l'« universelle aragne » — c'est ainsi que ses contemporains l'appelaient, la grande araignée universelle — je ne vous cite pas un détracteur partisan : je vous cite **ceux qui l'ont connu**. Ceux qui ont vécu dans son ombre, servi à sa table, ou subi ses dents.

Et pourtant. Pourtant, les manuels scolaires vous en ont fait un héros. Le cinéma en a fait un génie pragmatique. Certains historiens, avec la complaisance propre à ceux qui adorent les vainqueurs, en ont fait le père de la France moderne.

Eh bien. Permettez-moi ce soir de frotter cette belle statue contre le grain de l'histoire. Non par haine d'un mort. Non par nostalgie aveugle du féodalisme — je ne suis pas de ceux qui pleurent sur chaque fidèle en armure. Mais parce que **nous ne pouvons pas bâtir l'avenir sur des mensonges commodes**.

Parce que l'habitude que nous avons en France de laver propre les fondateurs de notre État est une mauvaise habitude. Elle nous a conduits, plus d'une fois, à répéter les erreurs de ces fondateurs avec la conviction naïve d'en répéter les succès.

La vérité, Mesdames et Messieurs, c'est que Louis XI a construit la France — comme on bâtit une cathédrale sur des ossements.



---

## II. L'ÉPOQUE ET LE PERSONNAGE : POSER LES PIERRES

---

### A. La France de 1423 : un royaume en lambeaux

Pour comprendre Louis XI, il faut d'abord comprendre le monde dans lequel il naît. Nous sommes en 1423. La France est un champ de bataille. Depuis 1337, la guerre de Cent Ans déchire le royaume. Les Anglais tiennent Paris depuis le traité honteux de Troyes (1420), où le roi Charles VI, que l'on dit fou, a signé la déshérence de son propre fils. Le dauphin, qui deviendra Charles VII, erre avec sa petite cour sur les bords de la Loire, surnommé par ses adversaires le « *petit roi de Bourges* ».

C'est dans ce contexte qu'apparaît Jeanne d'Arc en 1429, et l'histoire que vous connaissez s'en suit : Orléans levé, Reims reconquis, le roi sacré. Mais la guerre n'est pas finie. Elle ne se terminera qu'en 1453, avec la bataille de Castillon.

Louis, né le 3 juillet 1423 au château de Bourges, grandit donc dans un royaume blessé, humilié, mais en voie lente de rétablissement. Son père, Charles VII, est un homme complexe : indolent mais habile, capable de résister longtemps puis d'agir brusquement. L'histoire l'a surnommé « *le Victorieux* ». C'est lui qui finira par chasser les Anglais. C'est lui que son fils trahira.

### B. Le dauphin révolté : une biographie en trahisons

#### 1. La jeunesse orageuse et la première trahison (1440)

Louis est un enfant difficile. Curieux, obstiné, impatient, méfiant. Dès l'adolescence, il manifeste ce trait qui sera la marque de toute sa vie : l'incapacité à subordonner sa volonté à une autorité quelconque, fût-elle celle de son propre sang.

En 1440, il a dix-sept ans. Il participe à ce que les historiens nomment la **Praguerie**— ce nom, emprunté aux révoltes hussite de Bohême, désigne une rébellion des grands féodaux contre le roi. Louis n'est pas un chef de cette révolte, il en est un participant actif et consentant. Les princes qui lèvent l'étendard contre Charles VII comptent sur lui comme sur une pièce maîtresse— il est le dauphin, le fils du roi.

« *Le duc de Bourbon et les autres seigneurs se saisirent de la personne du dauphin pour l'opposer à son père, et plusieurs places du royaume furent occupées en son nom.* » — Jean Chartier, Chronique de Charles VII, vers 1461, ch. LXXXVII

Charles VII vient à bout de la révolte. Il pardonne. On lui rapporte que son fils a participé au complot. Il pardonne encore. Il est père, il croit au repentir. Il a tort.

## 2. Le mariage imposé et la fuite à Genappe (1456)

En 1436, Charles VII marie Louis à Marguerite d'Écosse, fille du roi d'Écosse. Le mariage est inchanceux— Marguerite meurt en 1445 sans descendance. En 1451, Charles impose à son fils un second mariage : Charlotte de Savoie, jeune princesse de onze ans. Louis accepte, obtempered, mais continue de nourrir une rancune tenace contre ce père qui entend tout décider.

La cohabitation devient impossible. En 1456, à trente-trois ans, Louis prend une décision que l'histoire juge avec une indulgence scandaleuse : il **fuit** le royaume. Il se réfugie en Bourgogne, chez Philippe le Bon, son adversaire de demain, auquel il rend hommage comme un simple vassal. Il loge à Genappe, au coeur des terres bourguignonnes, et y passe sept années.

Sept années pendant lesquelles son père le prie de rentrer. Sept années pendant lesquelles Charles VII observe son dauphin se compromettre avec les ennemis potentiels du royaume— et notamment, se faire expliquer par Philippe le Bon les arcanes de la diplomatie bourguignonne. Louis étudie. Il observe. Il apprend à trahir avec méthode.

« *Le dauphin demeurait en Bourgogne comme en terre étrangère, recevant les ambassadeurs des puissances, comme s'il eût été roi.* » — Thomas Basin, *Historia Ludovici XI*, livre I, ch. IV, vers 1472

Charles VII, malade, ronge son frein. La trahison de son fils le consume. Selon les chroniqueurs de l'époque, il refuse de se nourrir les derniers mois de sa vie, terrifié à l'idée d'être empoisonné— peut-être pas tout à fait irrationnellement. Il meurt le 22 juillet 1461. Louis apprend la nouvelle à Genappe. Il ne se précipite pas au chevet d'un mourant. Il attend.

« *On disait de lui qu'il avait hâté la mort de son père par la douleur qu'il lui causait, ce que plusieurs tinrent pour un présage de ce qu'il ferait lui-même.* » — Guillaume de Rochefort, Oraison funèbre du dauphin, 1461, cité dans Commynes, *Mémoires*, livre II



---

### III. LE RÈGNE : LE MASQUE DU RENARD

---

#### A. L'avènement de 1461 : l'héritier ingrat

Louis entre à Reims pour son sacre le 15 août 1461. Il a trente-huit ans. Il est enfin roi. Le couronnement est solennel mais l'homme qui traverse l'abbaye Saint-Rémi n'a pas le port d'un souverain. Les contemporains le décrivent volontiers : pas grand, le corps maigre, la mise simple, presque celle d'un bourgeois. Il affectionne les vieux habits, les bonnets sans façon, les compagnons de basse extraction.

C'est calculé, cela aussi. Il aime déconcerter.

Sa première décision de règne donne le ton : il limogie en masse les conseillers de son père, les hommes qui ont redressé la France, ceux qui ont accompli la reconquête. Il place ses propres cratures. Il indispose les grands seigneurs auxquels il avait promis monts et merveilles. Car Louis fait des promesses— magnifiques, généreuses, détaillées— et il les oublie avec une facilité qui confine au mépris.

#### B. La Ligue du Bien public (1465) : la punition du parjure

En 1465, les grands féodaux se soulèvent. Cette révolte porte le nom ronflant de « **Ligue du Bien public** ». Comprenez : une coalition de princes qui prétendent agir pour le bien commun du royaume contre un roi trop autoritaire et trop peu généreux. Parmi les chefs : le duc de Bourbon, le duc de Bretagne, et... Charles, comte de Charolais, futur Téméraire, fils de Philippe le Bon de Bourgogne.

Louis a, en peu de temps, réussi à coaliser contre lui ceux qui lui avaient donné asile. Bel exploit.

La guerre est difficile. Louis frôle la défaite à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465. Montlhéry— bataille—le aujourd'hui effacée des mémoires parce qu'elle embarrasse le portrait du grand roi. Les princes ont failli le défaire. Il négocie.

« *Le roi n'était pas belliqueux de nature, mais il combattait parce qu'on l'y forçait, et c'est en paix qu'il était le plus redoutable.* » — Philippe de Commines, Mémoires, Livre I, ch. X, vers 1490

Les traités signés à Conflans et Saint-Maur-des-Fossés (octobre 1465) sont généreux pour les princes— Louis cède beaucoup, promet davantage. Il n'a aucune intention de tenir.

Voilà son système : promettre, acheter, diviser, puis reprendre. La politique comme usure chimique. Non pas le tranchant de l'épée, mais le venin à gouttes. C'est là où Commynes, ce général bourguignon passé au service de Louis en 1472— et ce n'est pas sans ironie— le juge avec le mieux :

« Il achetait la paix quand il ne pouvait faire autrement, et ne se reputait pas de honte à cela, qu'il trouvait moins dommageable de se reconnaître inférieur en habilité que d'être confondu en armes. » — Philippe de Commynes, Mémoires, Livre I, ch. XIV

### C. Péronne (1468) : le roi humilié, ou la perfection du retournement

Octobre 1468. Louis XI commet la plus grande erreur — et révèle la plus grande bassesse — de son règne.

Il est en guerre ouverte avec Charles le Téméraire, devenu duc de Bourgogne depuis la mort de son père Philippe le Bon en 1467. Louis cherche à déstabiliser le dukat— il finance les révoltes intérieures, notamment celle des Liégeois. Il va jusqu'à se rendre en personne à Péronne pour négocier avec Charles, jouant la carte de la bonne foi, de la paix, de l'amitié personnelle.

Pendant les négociations, Charles apprend que les Liégeois— que Louis lui avait juré ne pas soutenir— viennent de se soulever avec l'aide d'agents royaux. Charles le Téméraire entre dans une colère légendaire. Il a sous la main le roi de France lui-même, son invité, son hôte.

#### Il l'emprisonne.

Louis XI, roi de France, est retenu prisonnier dans le château de Péronne. Il signe une paix humiliante, cède des territoires, renonce à ses allés liégeois. Puis il est contraint d'assister, en personne, aux côtés de Charles, au massacre de Liège, la ville qu'il avait lui-même poussée à la révolte.

« C'est la plus grande honte que roi de France ait soufferte depuis longtemps, d'aller en la puissance de son ennemi et d'être contraint de tenir à sa merci. » — Journal d'un bourgeois de Paris, entrée de novembre 1468

Et que fait Louis XI de cette honte ? Il la digère. Il sourit. Il attend. Car voilà le trait le plus terrifiant de ce personnage : il n'a pas d'orgueil bâtard. Il n'a que de la patience et de la rancune.



---

## IV. LA BOURGOGNE : LE CRIME QU'ON NE NOMME PAS

---

### A. L'État bourguignon : une civilisation abrégée

Il faut maintenant parler de ce que Louis XI a véritablement détruit. Et ce sujet, Mesdames et Messieurs, m'impose de prendre quelques instants pour vous faire ce cours d'histoire que les manuels scolaires français ont escamoté depuis fort longtemps.

Qu'est-ce que la Bourgogne des Valois ? Depuis Philippe le Hardi (1363), les ducs de Bourgogne ont constitué un ensemble territorial et politique d'une cohérence remarquable : adossé au duché de Bourgogne originel, il englobe les Pays-Bas, la Flandre, le Brabant, le Hainaut, la Hollande— soit les territoires les plus riches, les plus peuplés et les plus manufacturés d'Europe occidentale. Bruges, Gand, Bruxelles, Anvers : c'est l'atelier du monde médiéval.

La cour de Bourgogne est la plus brillante d'Europe. C'est là que naît la polyphonie flamande, avec Guillaume Dufay et Gilles de Bins dit Binchois. C'est de là que vient la peinture des Frères Van Eyck. C'est Philippe le Bon (1396-1467) qui fonde l'**Ordre de la Toison d'Or** en 1430, qui demeure à ce jour l'un des ordres chevaleresques les plus prestigieux du monde.

Les ducs de Bourgogne ont inventé une forme de médiation entre la monarchie française et l'empire germanique, une troisième voie. On peut discuter si ce projet était viable— les historiens en débattent encore. Mais c'était un projet. Un projet de civilisation. Et il valait la peine d'exister.

### B. Charles le Téméraire : le lion dans le piège

Charles le Téméraire (1433-1477) est l'héritier de ce projet. Il est grand, beau, brutal, et gonflé d'une ambition qui dépasse ses moyens— voilà qui est vrai. Son surnom même est révélateur : en vieux français, « *téméraire* » ne veut pas dire courageux, il veut dire imprudent, qui prend des risques mal calculés. Sa descente sur Nancy, ses campagnes hasardeuses contre les Suisses, son entêtement militaire— tout cela appartient à ses propres erreurs.

Mais regardons comment Louis XI a su amplifier ces erreurs jusqu'à la catastrophe.

Après Péronne, Louis reprend ses manœuvres. Il s'allèche les Suisses, ces hommes libres des cantons qu'il abreuve de subsides et de promesses— Louis XI est le premier roi de France à systématiser l'usage de la diplomatie financière, ce que ses successeurs appelleront les

« *pensions* ». Il encourage Charles à s'embourber en Lorraine et dans ses campagnes contre les Suisses.

« *Le roi de France était le grand artifice de toutes les guerres qui se faisaient en ce temps, fomentant les uns contre les autres, versant des pécunes de tous côtés afin que nulle puissance ne crût assez pour lui faire ombre.* » — Olivier de la Marche, Mémoires, ch. XXIV, vers 1488, haut chambellan de Bourgogne

Murten, 1476. Granson, 1476. Les Suisses défontent les armées bourguignonnes dans deux batailles décisives. Charles perd une armée, puis une autre. Puis, le 5 janvier 1477, devant Nancy en Lorraine, dans la boue et la neige, Charles le Téméraire est tué. Son corps est retrouvé trois jours après la bataille, méconnaissable, à demi dévoré par les loups.

Il avait quarante-trois ans.

### C. Le partage de la dépouille : l'aragne à l'oeuvre

Louis XI apprend la mort de Charles le soir même. Sa réaction est celle d'un homme qui attend cette nouvelle depuis vingt ans. Immédiatement, il envoie ses armées saisir la Bourgogne, la Franche-Comté, la Picardie, l'Artois.

Charles laisse une fille : Marie de Bourgogne, vingt ans, héritière d'un empire qu'elle ne peut défendre seule. Louis lui impose de se rendre. Marie résiste. Elle convoque les États de ses terres, accorde le « **Grand Privilège** » de 1477— document remarquable, qui limite le pouvoir souverain et garantit les libertés des États— et épouse Maximilien de Habsbourg, le futur empereur. La Bourgogne passa sous la maison d'Autriche. Les guerres dites d'Italie, le confâlit franco-habsbourgeois qui allait consumer un siècle et demi de la France, une grande part de cela vient de là.

Louis récupère la Bourgogne proprement dite et la Franche-Comté — provisoirement. Il prétend défendre les droits d'une jeune femme qu'il entend en réalité dépouiller.

« *Il voulait avoir les terres sans la dame, ce qui n'est ni juste ni raisonnable pour un roi qui se pique d'honneur.* » — Georges Chastellain, Chronique des ducs de Bourgogne, vers 1474, historiographe officiel de la cour de Bourgogne

Georges Chastellain— voilà un homme qu'il faut citer davantage. Cet historien bourguignon, officiel, partisan certes, mais rigoureux, est l'un des observateurs les plus lucides de son époque. Il a vu Louis XI de près. Il n'a pas aimé ce qu'il a vu.



---

## V. L'ÉTAT FORT : À QUEL PRIX ?

---

### A. L'administration : génie ou machine à broyer ?

Venons-en à la question centrale, celle que vous me poserez, celle que tout manuel scolaire souligne en rouge : oui, Louis XI a renforcé l'État monarchique. Il a développé la poste royale, créé les foires de Lyon comme centre financier du royaume, favorisé l'industrie de la soie à Tours, réformé l'armée. Il a complété l'annexion de l'Anjou, de la Provence, du Maine au domaine royal.

Tout cela est vrai. Et je ne nie pas ces réalités.

Mais posons la question que l'on ne pose jamais : **à quel prix ?**

Le premier prix est la destruction des libertés féodales. Que vous aimiez ou non le système féodal— et je ne suis pas ici pour en faire l'apologie aveugle— il contenait des mécanismes de résistance au pouvoir central qui n'étaient pas sans valeur. Les grands féodaux, aussi médiocres et avides que beaucoup l'étaient, constituaient un *contre-pouvoir*. Louis les a écrasés, achetés ou emprisonnés. Il les a remplacés par des hommes à lui, dépendant entièrement de sa volonté.

### B. Les cages de fer : la face nocturne du règne

Louis XI a inventé— ou du moins systématisé— un outil de torture et d'humiliation qu'il appelait, avec ce sens de l'humour grinceant qui lui était propre, ses « **fillettes** ». Ce sont des cages de bois et de fer, étroites, où l'on ne peut ni se tenir debout ni s'allonger entièrement. Elles étaient destinées non pas aux criminels vulgaires, mais aux prisonniers d'État, aux hommes de haute noblesse, aux opposants.

Le cardinal Jean Balue, un de ses propres serviteurs qui avait osé intriguer avec Bourgogne, y passa onze ans— de 1469 à 1480. Onze ans dans une cage.

« Le roi faisait mettre les prisonniers en petites loges de bois, qu'il appelait ses 'fillettes', où ils ne pouvaient se mouvoir ni se tenir debout en raison de leur étroitesse, et il y en avait qui y languissaient des années. » — Jean de Troyes, *Chronique scandaleuse*, vers 1476-1483

La *Chronique scandaleuse* — c'est son nom véritable, et il a été bien choisi — est un texte d'origine royale, un registre tenu par des clercs de la chancellerie. Même les commis du roi notaient que quelque chose sentait le renfermé dans ce règne.

## C. La paranoïa finissante : Plessis-du-Parc, l'enfer fait résidence

Les dernières années du règne de Louis XI sont parmi les plus saisissantes de l'histoire de France. Le roi, malade, vieilli avant l'âge, rongé par une apoplexie répétée, se retire au château de Plessis-du-Parc, près de Tours.

Il fait fortifier le château non pas contre des ennemis extérieurs, mais contre ses propres courtisans. Des grilles de fer, des tranches. Des archers scots payés, seule garde à qui il fait confiance parce qu'ils ne parlent pas français et ne peuvent comploter aisément. Ses médecins sont ses prisonniers— il leur promet des fortunes pour le maintenir en vie, mais les menace de mort s'ils échouent.

« Il ne faisait confiance à personne. Il avait transformé son château en forteresse contre ses propres serviteurs, qu'il craignait comme des ennemis, car il avait passé sa vie à trahir, et supposait qu'on le paie de la même monnaie. » — Philippe de Commynes, Mémoires, Livre VI, ch. XII

Commynes écrit ces mots avec la lucide tristesse de celui qui a servi cet homme, l'a observé au plus près, et comprend maintenant ce que cela signifie : Louis XI est mort comme il a vécu. Entouré d'hommes qu'il méprisait, craignant des hommes qu'il avait ruinés, dans la solitude absolue de celui qui n'a jamais voulu aimer.

Il meurt le 30 août 1483, à soixante ans. Il laisse un dauphin de treize ans— Charles VIII— et un royaume restructuré, efficace, et désormais sans contrepoids. Bravo.



## VI. LA POSTÉRITÉ : LA FABRIQUE DU HÉROS

### A. Comment le mensonge s'installe : les premiers hagiographes

La réhabilitation de Louis XI commence assez tôt— et il faut en comprendre la mécanique.

Le premier grand problème est que les sources favorables à Louis XI sont majoritairement... des sources royales. Commynes lui-même, le plus nuancé de ses biographes, est un homme qui a servi Louis après avoir trahi Charles de Bourgogne— il a ses raisons de ne pas tout condamner.

Les historiens royalistes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles— Jean du Tillet, Étienne Pasquier— travaillent à la gloire de la monarchie capétienne et de sa continuité. Louis XI y apparaît comme le maillon essentiel entre la guerre de Cent Ans et l'absolutisme royal classique. Ce rôle de pivot l'immunise contre la critique.

## **B. Walter Scott et le roman de la réhabilitation**

Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que le destin de la réputation de Louis XI se joue véritablement. En 1823, l'Écossais Walter Scott publie *Quentin Durward*. Ce roman, traduit immédiatement en français, fait de Louis XI un personnage fascinant, certes ambigu, mais fondamentalement sympathique— un souverain pragmatique face au romantisme démodé des féodaux. La Garde Écossaise, les bonnets rouges, le peuple— Scott avait le génie du pittoresque.

Ça n'empêche pas que c'est un roman. Que Louis XI n'y est pas un personnage historique mais une construction littéraire. Mais le mal est fait. *Quentin Durward* se vend par dizaines de milliers d'exemplaires, en France, en Europe. Il impose une image.

## **C. Michelet et la faute des historiens**

Jules Michelet (1798-1874), le grand historien romantique, auteur de la monumentale *Histoire de France*, consacre à Louis XI des pages enthousiasmes. Pour Michelet, Louis est le fossoyeur de la féodalité et le bâtisseur de la nation française. C'est le peuple contre les aristocrates. C'est la France contre l'ancien régime féodal.

Michelet était républicain, fils de la Révolution. Il voyait dans Louis XI l'ancêtre des forces progressistes. On comprend l'attraction idéologique. On comprend aussi le glissement : ce que Louis a fait, c'est concentrer le pouvoir dans ses mains, pas le distribuer au peuple. Le centralisme royal n'est pas la démocratie. L'absolutisme n'est pas la République.

Mais Michelet avait ses lunettes, comme nous avons les nôtres.

## **D. La tradition scolaire républicaine : le saint laïc du programme**

La Troisième République, en forgeant ses manuels scolaires, a consacré le portrait. Louis XI y devient la figure de l'unité nationale, le rôle que jouent avant lui Clovis et Charlemagne, après lui Henri IV. Chaque époque choisit ses héros unificateurs. Louis XI est le héros du Moyen Âge finissant.

Et comme tout héros officiel, il est émaculé. Les trahisons deviennent de la pragmatisme. La cruauté devient de la fermeté. La paranoïa devient de la prudence. Les cages de fer ne sont

mentionnées qu'en passant, comme un détail pittoresque— voire presque drôle, ces « *fillettes* », quel sens de l'humour !

Et la destruction du projet bourguignon ? On ne la mentionne pas. Ou si peu. On parle de l'annexion de la Bourgogne comme d'un bienfait pour la France. On oublie que cette **Bourgogne avait une histoire propre**, des institutions propres, une civilisation propre— et qu'on l'a effacée.

## E. Le cinéma et la pop culture : le charme du cynique

Le XXe siècle a ajouté sa couche. Les adaptations cinématographiques du règne de Louis XI— notamment le film « *Louis XI roi troublé* »— ont popularisé l'image d'un roi rusé mais sympathiquement so. Le cynisme politique est devenu romanesque. Louis XI est devenu, dans l'imaginaire collectif, une sorte d'ancêtre de Machiavel— ce que les anglais nomment « *a smooth operator* ». Un compliment, aux yeux de certains.

Mais Machiavel lui-même, dans *Le Prince* (1513), évoque Louis XI avec une nuance que ses admirateurs français ont oubliée :

« *Louis XI de France fit nombre d'erreurs graves, dont la principale fut d'avoir aidé l'Eglise à accroître son autorité temporelle, ce qui ruina par la suite la France'. De plus, il ne garda jamais sa parole, lorsque cela le servait de la rompre.* » — Nicolas Machiavel, *Le Prince*, ch. III, 1513 (trad. Gohory, 1571)

Même Machiavel, le professeur du cynisme politique, trouve que Louis exagère.



## VII. CONCLUSION : NE PAS PERDRE LA MÉMOIRE

Mesdames, Messieurs,

Je ne suis pas venu ce soir démolir une statue pour le plaisir de l'iconoclasme. Je ne suis pas non plus venu plaider pour un retour à la féodalité— je ne suis pas assez naïf pour croire que le Moyen Âge était le paradis perdu.

Je suis venu vous demander quelque chose de plus simple et de plus exigeant : **regarder les fondateurs de notre État avec leurs ombres.**

Louis XI a unifié la France. Et il l'a fait en trahissant son père, en emprisonnant ses opposants dans des cages, en finançant des guerres par procuration, en détruisant une civilisation rivale que l'histoire n'a jamais eu la chance de voir s'accomplir.

Le centralisme qu'il a renforcé n'était pas neutre. Il portait en germe l'absolutisme royal, qui portait lui-même en germe les réactions qu'il appelait— jusqu'à cette nuit de 1789 où la France a remis les compteurs à zéro— dans le sang, encore une fois, dans le sang.

Ce n'est pas un hasard si la France est, parmi les grandes nations européennes, celle qui a le plus de mal à accepter les corps intermédiaires, les contre-pouvoirs régionaux, la subsidiarité. Nous avons été formés à l'État fort depuis Louis XI. C'est dans nos os. Et de temps en temps, nous payons ce prix.

Alors oui— Louis XI, réformateur, consolidateur, artisan de la France. Tout cela.

Mais aussi : fils dénaturé, parjure systématique, destructeur d'une civilisation, tortionnaire institutionnel, et finalement cette chose terrible pour un homme d'État— un homme qui a gouverné par la peur et qui en est mort captif.

**Un homme qui n'avait confiance en personne, parce qu'il n'était lui-même digne de la confiance de personne.**

Voilà ce que l'histoire devrait retenir. Non pour le flatter. Non pour le détester. Mais pour nous souvenir que l'efficacité n'est pas la vertu. Que le succès d'un règne ne justifie pas tous les moyens employés. Et que les civilisations que l'on écrase, les libertés que l'on broie, les hommes que l'on enferme dans des cages de fer— cela ne disparaît pas dans les manuels scolaires.

Cela revient.

Toujours.

**Toujours.**



*Fin du discours*



---

## APPENDICE : SOURCES ET ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

---

### Sources primaires citées

**Philippe de Commynes** (v. 1447–1511), *Mémoires*, rédigés entre 1490 et 1498. Édition de référence : éd. J. Calmette, Paris, Les Belles Lettres, 1924-1925, 3 vol. Commynes, chambellan de Charles le Téméraire défecté au service de Louis XI en 1472, est la source la plus équilibrée et la plus perspicace sur ce règne.

**Thomas Basin** (1412–1491), évêque de Lisieux, *Historia Ludovici XI*, rédigée en exil entre 1471 et 1477. Éd. Ch. Samaran, Paris, Les Belles Lettres, 1963-1972, 2 vol. Hostile au roi mais très documenté.

**Georges Chastellain** (v. 1405–1475), *Chronique des ducs de Bourgogne*, historiographe officiel de la cour de Bourgogne. Éd. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1863-1866, 8 vol.

**Olivier de la Marche** (v. 1426–1502), *Mémoires*, chambellan de la cour de Bourgogne. Éd. H. Beaune et J. d'Arbaumont, Paris, 1883-1888, 4 vol.

**Jean de Troyes**, *Chronique scandaleuse*, 1461–1483, éd. B. de Mandrot, Paris, Société de l'Histoire de France, 1894.

**Jean Chartier**, *Chronique de Charles VII*, éd. Vallet de Viriville, Paris, 1858.

**Nicolas Machiavel**, *Le Prince*, 1513, éd. fr. J. Gohory, Paris, 1571. Mentions de Louis XI en ch. III, VII et XX.

### Travaux modernes de référence

**Paul Murray Kendall**, *Louis XI : l'universelle aragne*, trad. fr. Paris, Fayard, 1974. La biographie anglophone la plus complète, nuancée mais trop favorable.

**Joseph Calmette**, *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*, Paris, Privat, 1903 ; et *Les Grands ducs de Bourgogne*, Paris, Albin Michel, 1949. Fondamental pour la politique bourguignonne.

**Richard Vaughan**, *Charles the Bold : The Last Valois Duke of Burgundy*, Longman, 1973. La biographie de référence sur Charles le Téméraire, en anglais.

**Bertrand Schnerb**, *L'État bourguignon, 1363-1477*, Paris, Perrin, 1999. Synthèse moderne indispensable sur l'ensemble bourguignon.

**Johan Huizinga**, *Le Déclin du Moyen Âge* (*Herfsttij der Middeleeuwen*, 1919), trad. fr. Paris, Payot, 1932. Ouvrage magistral sur la civilisation bourguignonne et flamande.

**Jules Michelet**, *Histoire de France*, vol. VI : *Louis XI*, Paris, Chamerot, 1855. La grande hagiographie républicaine.

**Walter Scott**, *Quentin Durward*, Constable, Edimbourg, 1823 ; trad. fr. Paris, 1823. Roman fondé historiquement, mais roman tout de même.

*Fin des appendices bibliographiques*

© Rambarde Knight 2026

*Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle, réservés pour tous pays.*

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.*

**Publié sur : [www.rambardeknight.fr](http://www.rambardeknight.fr)**